



Publication
15 Avril 2024
Numéro 138

DONNÉES
Mars 2024

INDICE DES PRIX

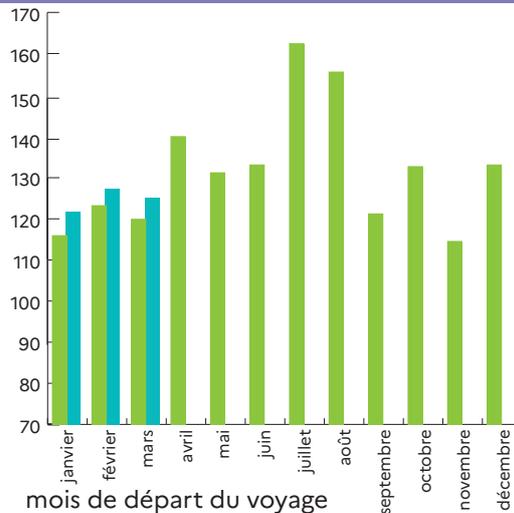
du transport aérien de passager

MÉTHODOLOGIE

Les indices de prix du transport aérien de passagers (IPTAP) présentés dans cette publication sont calculés selon une méthodologie proche de celle utilisée pour la construction de l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'INSEE. Le périmètre de l'IPTAP DGAC diffère toutefois de celui de l'IPC relatif aux transports aériens de voyageurs publié par l'INSEE. En 2024, l'IPTAP DGAC est construit sur une base de tarifs aériens relevés sur 535 lignes aériennes (origine, destination, transporteur) directes et indirectes, assurées par plus de 70 transporteurs. Tous les prix collectés concernent des voyages aller-retour au départ de France (métropole ou DOM) et incluent toutes les taxes, redevances et surcharges applicables. Plus de 230 000 tarifs aériens sont relevés chaque mois auprès du système de réservation Traveport et des sites Internet des transporteurs ; ils correspondent à des tarifs disponibles à la vente au moment de la réservation et selon une segmentation portant sur la date et la durée de voyage, la classe de transport, le type de billet choisi... Leur pondération est réalisée sur une base annuelle fixe, construite à partir de données de trafic et d'enquêtes réalisées auprès des passagers. **Les indices présentés illustrent une évolution des prix à structure de consommation constante et n'ont pas pour vocation de retracer l'évolution des prix moyens de billets vendus par les transporteurs aériens ou leur recette moyenne.** Le détail de la méthodologie utilisée pour l'IPTAP est consultable à l'adresse suivante : <https://www.ecologie.gouv.fr/indice-des-prix-du-transport-aerien-passagers>.

L'indice des prix du transport aérien de passagers reflète l'évolution des prix des voyages du mois pour les passagers au départ de métropole, toutes classes de transport, tous motifs de voyage et toutes destinations confondus.

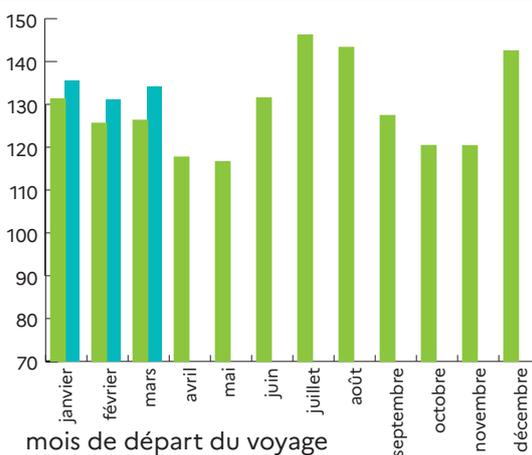
INDICE MENSUEL des prix du transport aérien de passagers : IPTAP Métropole



INDICE 100 = 2017
ZONE DE DÉPART
■ Métropole en 2023
■ Métropole en 2024

L'indice des prix du transport aérien de passagers relatif aux DOM reflète l'évolution des prix des voyages du mois pour les passagers au départ de cinq départements d'Outre-mer vers la métropole et sur des liaisons entre DOM.

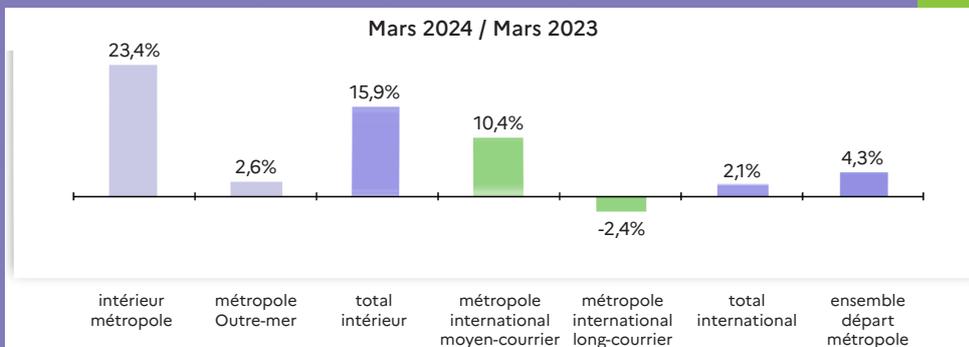
INDICE MENSUEL des prix du transport aérien de passagers : IPTAP DOM



INDICE 100 = 2017
ZONE DE DÉPART
■ DOM* en 2023
■ DOM* en 2024

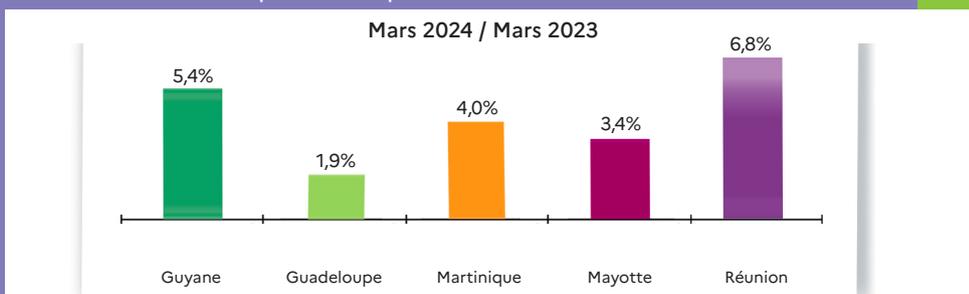
* Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion et Mayotte

ÉVOLUTION des prix au départ de métropole



Départ Métropole vers chacune des destinations

ÉVOLUTION des prix au départ des DOM



Zone de départ vers toutes destinations

INDICE MENSUEL des prix du transport aérien de passagers

Voyage	Pondération 2024 ⁽¹⁾	Indices relatifs aux voyages du mois de mars 2024 <small>Indice 100 = 2017</small>	Variations en % m/m-12			
			janvier	février	mars	Cumul 2024
Intérieur métropole	910	131,7	37,0	26,2	23,4	28,7
Métropole - Outre-mer	515	124,7	-1,5	1,5	2,6	0,8
Total intérieur (départ métropole)	1 425	130,1	21,3	16,3	15,9	17,8
EEE & Suisse & Royaume-Uni	2 168	134,8	16,6	8,4	10,5	11,6
Autres pays d'Europe	185	111,0	6,4	2,1	8,9	5,6
Afrique du Nord - Levant	894	117,8	6,1	5,8	10,9	7,6
Métropole - International moyen-courrier	3 247	129,9	13,1	7,3	10,4	10,1
Moyen Orient	226	125,8	-2,9	-3,4	0,6	-2,0
Afrique ⁽²⁾	774	93,8	1,0	-3,6	0,2	-0,9
Asie - Pacifique	1 852	138,3	-4,9	-7,8	-7,7	-6,8
Amérique latine	606	99,2	-3,6	-5,7	-5,2	-4,9
Amérique du Nord	1 389	119,7	-2,8	0,5	-1,5	-1,3
Métropole - International long-courrier	4 847	115,8	-2,7	-2,9	-2,4	-2,7
Total international (départ métropole)	8 094	124,1	2,1	0,9	2,1	1,7
Ensemble départ métropole	9 519	125,1	5,0	3,3	4,3	4,2
Ensemble départ DOM⁽³⁾	481	134,1	6,0	4,3	6,2	5,5
Ensemble départ France	10 000	126,2	5,0	3,4	4,4	4,3

(1) : la structure de pondération reflète la consommation de transport aérien calculée à partir des estimations des trafics des véritables origines et destinations au départ de France en 2023 valorisées par les tarifs relevés en 2023.

(2) hors Afrique du Nord

(3) y compris Mayotte

En 2024, l'échantillon s'accroît, avec 12 % de lignes supplémentaires par rapport à 2023 au regard de la poursuite de la reprise du trafic. Enfin, les taux de croissance présentés dans ce document sont calculés par rapport à l'année A-1 (en l'occurrence, 2023) ou au mois équivalent de cette année (m/m-12).



Direction générale de l'Aviation civile
 Direction du transport aérien
 Sous-direction des études,
 des statistiques et de la prospective
 Bureau des études économiques
 50, rue Henry Farman 75720 Paris cedex 15
 courriel : dta-tarifs-bf@aviation-civile.gouv.fr